

"Fonds Européens mode d'emploi"

10 décembre 2007 – Centre de Conférences de Vierzon

Journée de lancement des programmes européens en région Centre

Communiqué de presse

Le 10 décembre 2007, la Préfecture de la région Centre, en partenariat avec le Conseil régional, a lancé la nouvelle programmation 2007-2013 lors du forum "Fonds Européens mode d'emploi". L'objectif de ce forum était de présenter les stratégies des fonds européens et de répondre concrètement aux questions que se posent les porteurs de projets sur les possibilités de cofinancement couvertes par ces fonds.

2 priorités pour les nouveaux programmes européens : économie de la connaissance et développement durable

La première de ces priorités est l'**économie de la connaissance** qui doit permettre d'impulser une nouvelle dynamique, par rapport à la programmation 2000-2006. Cette stratégie est construite autour de quatre axes : l'innovation, la recherche, la compétitivité et la croissance et l'emploi.

La deuxième priorité est le **développement durable** avec notamment la volonté régionale d'intégrer cette priorité dans tous les projets cofinancés par l'Union européenne dans le cadre du programme FEDER.

Ces priorités répondent respectivement aux stratégies définies lors des sommets européens de Lisbonne et de Göteborg de 2000 et 2001.

Les trois fonds européens et leurs objectifs

- Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- Le Fonds Social Européen (FSE)
- Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

Pour le **FEDER**, les enjeux globaux identifiés pour la région sont de :

- Soutenir le développement économique et social de la région par l'innovation, la recherche et le développement des entreprises,
- Renforcer l'accessibilité du territoire régional aux technologies de l'information et de la communication ainsi que l'appropriation de leurs usages,
- Favoriser le développement économique et social pour un territoire durable et solidaire.



Le **FSE** est le principal outil financier de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi. Il soutient des actions en faveur de :

- l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques,
- l'amélioration de l'accès à l'emploi,
- la lutte contre les discriminations.

Le **FEADER** est l'instrument de la politique agricole commune pour le développement des territoires ruraux. Ses objectifs sont de :

- soutenir la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers,
- préserver l'environnement,
- développer l'attractivité des territoires ruraux.

Les montants financiers pour la région Centre

Dans le cadre de l'objectif "Compétitivité régionale et emploi" 2007-2013, la région Centre dispose de 484 millions d'euros répartis de la manière suivante :

- 196 millions d'euros au titre du FEDER,
- 138 millions d'euros au titre du FSE,
- 148 millions d'euros au titre du FEADER.

Les fonds européens venant en complément des aides nationales, régionales et locales, cette contribution représente un véritable effet de levier permettant de mobiliser les acteurs régionaux au service de la compétitivité et de l'emploi.

Pour une Europe de projets en faveur du développement de la région Centre

La réussite des programmes européens repose avant tout sur les initiatives des porteurs de projets qui font appels aux fonds européens pour réaliser leurs projets.

Partenaires, élus, acteurs socio-économiques de la région, il est nécessaire de tous les mobiliser pour réaliser des projets au service de la compétitivité et de l'emploi en région Centre.

En savoir + : <http://www.centre.pref.gouv.fr/europe/>

Contacts presse : Préfecture de la région Centre